

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves  
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 24 mai 2019 conférant un grade d'officier de réserve  
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1915324A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

M. Cyprien Ronze est nommé au grade de lieutenant, en qualité de spécialiste, en vue d'apporter son expertise dans le domaine du renseignement, au profit du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 24 mai 2019.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général, commandant et délégué  
aux réserves de la gendarmerie nationale,  
secrétaire général de la réserve citoyenne  
de défense et de sécurité,*  
O. KIM